



Mise Sous Curatelle Renforcée

Par **Saintalphonse**, le **24/01/2021** à **07:58**

Maitre, Madame, Monsieur

Actuellement j'ai de grave problème. Depuis 2018 un stratagème à été monté entre un cure et ça soeur de sang pour m'excommunier de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X. Pour m'envoyer en psychiatrie dans un hôpital publique ou on c'est servi de ma maman pour m'y faire enfermer sous de fausses accusations ou cela faisait plus de dix ans que je n'avais plus aucun rapport. La situation est très grave car il m'ont mit sous curatelle renforcée ou ca fait un enfermement psychologique et ou l'argent est mal géré et ou je rencontre de grave problème cela fait 4 ans que ça dure j'ai fait toute les démarches au tribunal ou le juge des tutelles c'est servi de mes écrits pour m'enfoncer et laisser la mesure ou ces curatrices n'ont aucune poursuite pénales de rembourser et de sanction des sommes m'ont été volées avec des souscriptions de contrats qui ne couvre rien et qui me porte actuellement préjudice de nombreux expertises ont été faites pour me voler plus de 160e car ils imposent leurs médecins ou le traitement n'est pas du tout adapté ou il voit tous que ce n'est pas adapté et que entre mon comportement ma tenue vestimentaire et le dossier il y a un fossé mais ils y ferme généreusement les yeux. (plus de 400 vomissements part chaque traitements minimum) et ou les diagnostics médicaux sont faux. Un avocat avait prit l'affaire mais entre temps il m'a laissé tomber injustement. Auriez-vous la bonté de m'aider car la psychiatrie m'a détruite suite à mes convictions religieuses j'ai eue droits a faire aux violeurs, à la cellule d'isolement capitonnée, injection d'office, mauvais traitement, mauvais psychiatre sans compte des agressions et un fichage d'emprunter injustifiée. Ou ce prêtre célèbre ou il mange sillonne la France ce prétends pauvre, vie sans scrupule comme ma maman d'ailleurs et ou ils sont tous biens et loins d'être pauvres et même surendetté tous. Et actuellement encore il m'y envoi à chaque fois sans motif valable ou je suis Catholique de Tradition l'enseignement doctrinale n'est pas la même. Mes croyances et convictions religieuses sont bafouées. La mesure est injustifiée il ne so t pas capable de me dire pourquoi il l'on instauré et de plus on s'en sert pour des déversements en injustice pour me voler de la part de cette entourage malveillant et malhonnête. Un dossier de preuves à même été dérobé justement dans ma voiture en 2018 car ces personnes ont fait ma voiture. Je n'arrive pas à protéger mes comptes. Ma propriétaire est infirmière en retraite au bout de 42 ans de service et

confirme chez moi que ces maladies sont inexistantes. En vous remerciant.

Par **jodelariege**, le **24/01/2021 à 10:13**

bonjour

vous etes ici sur un forum de conseils juridiques

vous n'y trouverez pas d'avocats pour vous aider ;

allez sur un site d'aide psychologique

en effet vos écrits vous désservent par exemple" ou ce pretre celebre ou il mange sillonne la France ce prétends pauvre vie sans scrupule..." est assez obscure...

Par **Saintalphonse**, le **24/01/2021 à 10:21**

Je sais très bien où je suis et vos jugements téméraires vous vs les garder vous êtes sous peine mortel et vous osez juger injustement. Cest a vous de voir le forum psychologique quand vous serez en état de grâce vous pourrez juger. Vous déformez la réponse elle est même pas en accord avec mes arguments qui denonce justement l injustice et la persécution et le préjudice causé. N.importe quoi

Par **jodelariege**, le **24/01/2021 à 10:27**

qu'attendez vous comme aide sur un forum d'aide juridique?